

Lézardrieux

Bulletin Municipal 2013

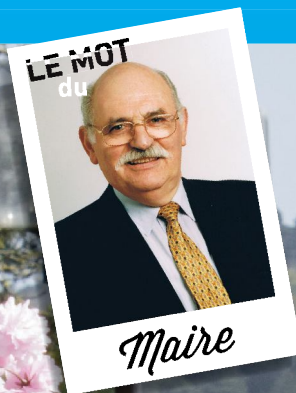


Menace de fermeture
d'une classe à l'école
élémentaire
p.12



Une année sous le signe
de la rénovation
p.4

Un été 2013
fort en activités
culturelles
p.10



Dans un environnement politique, économique et financier rempli de doutes et de suspensions, l'avenir nous paraît incertain et nous pouvons craindre quelques conséquences sur l'avenir de notre pays mais restons cependant optimistes sur l'issue de cette grave crise.

Après quelques années (depuis fin 2009), consacrées aux travaux en sous-sol : installation des réseaux collectifs eaux usées et pluviales, remplacement des conduites de distribution d'eau, enfouissement des réseaux électricité, éclairage et téléphonique, l'aménagement des Rues du Trieux et Kermenguy (création de trottoirs, rénovation de la bande de roulement des véhicules...) sera terminé avant la fin juin. Enfin, les piétons (riverains, écoliers, vacanciers...) vont pouvoir se déplacer en toute sécurité le long de ces rues.

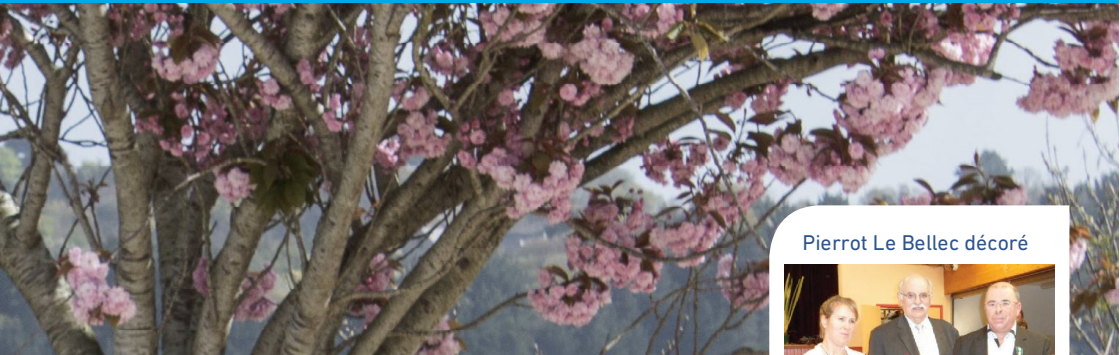
Pour soutenir les effectifs de nos écoles maternelle et élémentaire, nous fondons beaucoup d'espoir sur le lotissement Beg Ty Meur pour lequel la commune a préempté. 15 lots seront disponibles à la construction après l'été. Il offre de nombreux avantages: proximité du centre-ville et de la route départementale 786, prix intéressant pour toute(s) personne(s) remplissant les critères.
Se renseigner en mairie.

Les travaux de rénovation et mise aux normes de la caserne des Pompiers sont enfin terminés et nos pompiers disposent depuis le début de l'année d'un outil opérationnel et moderne. Les études étant quasi terminées, j'espère que les projets de voirie (rue de Tréguier) et d'assainissement (Kérisil, Kernu, Pen Hent Glas...) seront réalisés dès que les moyens financiers le permettront.

Sur le port, imposée par l'État, l'aire de carénage pour les bateaux de plaisance est en fonction depuis mai l'an dernier. Elle est gérée par le personnel du port.

Sommaire

Travaux Communaux	p.4
Le Port	p.6
Urbanisme	p.7
Environnement	p.8
Écoles	p.10
État Civil	p.12
Santé	p.13
Foyer Logement	p.14
Nos Anciens	p.15
Tourisme	p.16
Associations	p.18
Histoire	p.31



L'étude de l'extension nous a été remise courant décembre. Pour des raisons financières, les travaux de création du bassin en eaux profondes Sud sont momentanément ajournés. En ce qui concerne le bassin en eaux profondes Nord, la priorité sera la construction d'un nouveau bâtiment regroupant les sanitaires et le bureau du port, envisagé l'an prochain, sur le terre-plein Nord.

En ce qui concerne la collecte des déchets ménagers, grande nouveauté à partir du 2 septembre cette année : mise en place de la collecte en porte à porte des déchets recyclables sauf le verre qui sera toujours déposé dans les points « éco ». La Communauté de Communes, compétente en ce domaine, fournira gratuitement des conteneurs accompagnés des diverses instructions nécessaires à partir de fin juin sur la commune.

Le Conseil Municipal sera renouvelé l'an prochain. Pour raisons personnelles, je ne me représenterai pas. Dès maintenant, j'attire l'attention des électeurs sur les nouvelles dispositions qui vont entrer en vigueur: liste entière (interdiction de raturer sous peine de nullité du bulletin), parité hommes / femmes, liste indépendante pour les candidats à la Communauté de Communes qui devront être élus municipaux.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez des informations plus détaillées sur nos réalisations présentées par mes collaborateurs, ainsi que des renseignements qui, je l'espère, vous seront utiles.

De même, plusieurs associations de la commune, toujours aussi dynamiques, vous informent sur leurs activités.

Bien à vous.

Votre dévoué Maire, Joseph LE BILLER

Pierrot Le Bellec décoré



Le maire, Joseph Le Biller, a remis la médaille d'or régionale, départementale et communale à Pierre Le Bellec, pour ses 35 années au service de la commune de Lézardrieux. La cérémonie s'est déroulée le vendredi 4 janvier lors des vœux de la municipalité.

Hommage à Marie-Françoise et à Marie-Claire

En 2012, nous avons eu à déplorer la disparition de deux personnes impliquées dans la vie de la commune:

- Marie-Françoise Le Courtes-Le Séguillon, décédée le 27 juillet, à l'âge de 53 ans. Marie-Françoise, chargée de l'entretien des salles communales, était au service de la commune depuis 25 ans.

- Puis, Marie-Claire Perrot, conseillère municipale, nous a quittés le 18 août des suites d'une longue maladie. Elle avait 54 ans. Marie-Claire fut conseillère municipale de 1995 à 2001, puis réélue en 2008. Elle était présidente de l'amicale de Kerrouster depuis 2010.

La municipalité présente toutes ses condoléances aux proches de Marie-Françoise et de Marie-Claire.

Travaux Communaux

Retour sur l'an dernier

L'année 2012 a vu la réalisation de 2 opérations importantes :

L'Église

La réhabilitation des maçonneries du clocher de l'**église Saint Jean-Baptiste**.

Le chantier entamé en mars 2012 s'est achevé au mois de juin suivant. Le marché de travaux comportait 7 lots pour un montant total de 163 734,88 € T.T.C.

L'inscription de l'édifice à l'inventaire des monuments historiques a permis l'obtention de subventions (Ministère de l'intérieur, DRAC, Conseil Régional, Sauvegarde de l'art Français, Fondation du patrimoine) s'élevant à 110 852,82 € soit 67% du coût des travaux. Il faut noter l'implication de l'association « chemins et patrimoine » à l'organisation d'une souscription près de la population qui a produit une aide financière remarquable. Nous remercions tous les généreux donateurs.



La caserne des pompiers

La rénovation de la **caserne des pompiers** et de la salle de l'Ermitage.

Les travaux ont débuté en février 2012 et se sont achevés en novembre. Les montants engagés s'élevaient à :

Salle de l'Ermitage : 49 251,05 € TTC

Caserne des Pompiers : 398 399,51 € TTC

Il faut noter à propos de la caserne, que c'est une opération « de longue haleine » qui s'achève, le montage financier avec le concours de la Communauté des Communes de la Presqu'île de Lézardrieux ayant été très problématique.



Les autres travaux:

• Le programme annuel de **voirie** comprenait la réfection des rues dans les lotissements :

Avel Mor
Ker Huellan
Croas Guennou

Le marché des travaux réalisés par l'entreprise Eurovia s'élève à 103 935,00 € HT.

• Dans les **écoles**

Le remplacement d'huissieries et de stores à l'école primaire et l'aménagement de mobilier à la maternelle,

• Acquisition de matériel pour les **services techniques**,

• La mise en place de **signalétique** pour les **chemins de randonnées**.



Fin des travaux du clocher de l'église

Travaux Communaux

En 2013

Cette année verra la réalisation des opérations ci après :

Beg Ty Meur

La création du lotissement « **Beg Ty Meur** » comprenant 15 lots.

Les travaux de viabilisation s'élèvent à 386 528,00 € T.T.C. Ils sont réalisés par l'entreprise Eurovia pour la voirie, l'entreprise LE DU pour la basse tension, le téléphone et l'éclairage public, Véolia pour l'eau potable. Les lots, dont la superficie s'échelonne de 442m² à 769m², sont en vente au prix de 40€ le m² sous réserve de critères sociaux, en vue de favoriser l'accès à la propriété de jeunes ménages. Les demandes de dossiers sont à faire en mairie.



La mise en sécurité des rues du Trieux et de Kermenguy et la réfection de la rue Georges Brassens.

Cette opération très importante a débuté en avril pour s'achever à la mi-juin. Les travaux d'un montant de 565 229,00 € T.T.C. sont réalisés par l'entreprise Eurovia, sous maîtrise d'oeuvre du cabinet B31. La tranche conditionnelle concernant la rue Georges Brassens sera réalisée en septembre.

Le conseil général prend en charge le revêtement de la chaussée en enrobé.

Avec cette phase de travaux s'achève l'aménagement complet de ce tronçon de 850 mètre de voie, dans le but d'apporter une sécurité maximum aux usagers dans cette artère très fréquentée, en particulier durant la saison estivale.

•Le programme d'entretien de la voirie communale comprendra le revêtement en enrobés des voies suivantes :

- VC n°30 de Kermaria
- VC n°3 de Kervoes
- CR n°32 de Prat Maréchal
- VC n°17 de Kernahant
- CR n°58 de Mi Vile

L'appel d'offres a été lancé et les travaux seront réalisés avant l'été prochain.

- Aux écoles la chaudière desservant l'école élémentaire et la cantine sera remplacée.
- Au cimetière de Kermouster, installation d'un columbarium 6 cases et création de 4 nouvelles concessions doubles.

Tous les travaux et prestations cités ci-dessus sont réalisés par des entreprises ou bureaux d'études privés, mais il faut savoir qu'au quotidien les agents des services techniques municipaux interviennent dans de nombreux domaines : voirie communale, réseaux d'eaux pluviales, bâtiments communaux et logements, écoles, espaces verts et fleurissement de la commune, installations sportives...



Guy MONFORT,
Adjoint aux travaux

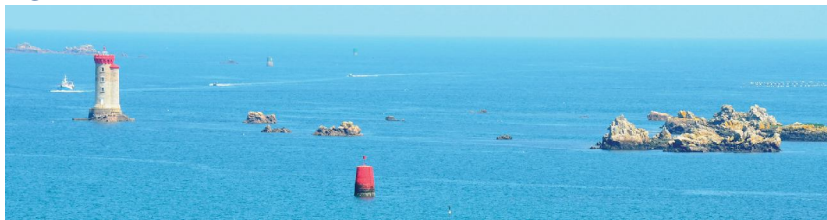
•Assainissement Collectif :

•La réhabilitation du réseau existant dans le lotissement de Ker Izellan et la mise en place de clôtures aux postes de relèvement de Traou Treiz, Traou an Dour et au quai seront réalisées en 2013.

•L'étude concernant l'extension des réseaux des quartiers de Kerilil, Pen an Glaz et Kernu est en cours. L'appel d'offres sera lancé en automne 2013. Il permettra d'évaluer le coût des travaux et de planifier les travaux en fonction des disponibilités financières.

•Dans les acquisitions de divers matériels réalisées en 2013, il faut noter l'achat d'un radar pédagogique « mobile » destiné à sensibiliser les usagers au respect des vitesses dans l'agglomération.

Le Port



Les études d'extension du port sur le plan nautique et sur le plan terrestre sont enfin terminées.

Nous avons séparé le projet en deux parties : zone nord et zone sud

La zone sud avec 350 places est estimée à 14 millions d'euros.

Pour l'instant, nous mettons ce projet en veille pour des raisons financières (manque de subventions et de soutien de la part de nos partenaires.)

Par contre, nous avons bon espoir pour la zone nord :

- Augmentation de la capacité du port d'une centaine de places environ
- Rallongement et renforcement du ponton visiteurs et du ponton en milieu de rivière, notre souhait étant d'offrir une escale de choix à la grosse plaisance
- Réaménagement du parking avec des espaces verts pour donner une image plus accueillante au port aussi bien pour les plaisanciers que pour les promeneurs.
- Construction d'une nouvelle capitainerie et d'un nouveau bloc sanitaire afin d'attirer un plus grand nombre de plaisanciers.

Nous nous sommes impliqués dans une démarche port propre. Ce label nous ouvrira l'accès à des subventions supplémentaires pour le développement de notre port et surtout va nous amener à enfin aménager le terre-plein sud. Le cabinet IN VIVO a établi un diagnostic nous conseillant, entre autre, la mise en place d'une zone technique enrobée, réservée aux divers travaux sur les bateaux autres que les prestations de carénage.

Nous observons avec une grande satisfaction la réaction de contentement des usagers de l'aire en ce qui concerne les équipements mis à leur disposition.

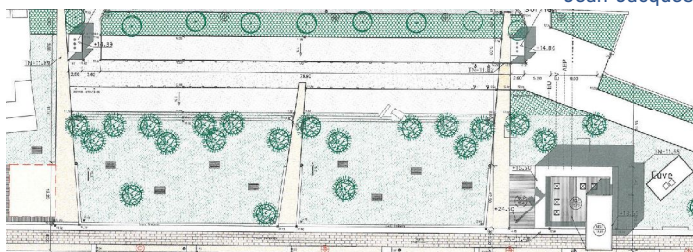
Le hangar destiné au rangement des équipements, prévu à proximité de l'aire, avec la zone technique finalisera l'esthétique de cette zone pour le plus grand plaisir de tous.

Bienvenue au «Passeur du Trieux» qui vous offre la découverte du Trieux en amont et en aval du pont, sur un bateau de caractère.

La même bienvenue à l'association «Aviron du Trieux» qui va animer notre magnifique plan d'eau, ainsi qu'au club de plongée qui devrait voir son activité démarrer en juillet.

Bon vent à tous!

Jean Conan
Jean-Jacques Prigent



Aménagement terrestre du parking du port, implantation de la nouvelle capitainerie intégrant les sanitaires.

La commission d'urbanisme s'est réunie une fois par mois.

Divers dossiers ont été examinés :

- 6 permis de construire pour maisons d'habitation
- 3 permis pour extension d'habitations
- 4 permis pour hangars ou garages
- 8 déclarations pour vérandas
- 5 déclarations pour abris de jardin
- 1 déclaration pour piscine
- 20 déclarations pour divers travaux (ouvertures, clôtures, etc.)
- 3 permis de démolir
- 62 demandes de certificats d'urbanisme (CU)

1 permis a été déposé en mairie par un promoteur. Le projet porte sur la construction de 12 logements collectifs à Traou Stang, dont 8 dédiés aux logements sociaux et 4 aux logements en accession (Les Terrasses du Trieux)

La ville de Lézardrieux dispose de plusieurs salles

La salle polyvalente Georges Brassens

350 places.

Elle est équipée pour des repas, mariages, etc. avec cuisine, lave-vaisselle et couverts, salle d'eau.

Utilisation en semaine par l'association Gym Club :

- le lundi de 11h à 12h – de 18h à 22h
- le jeudi de 19h à 21h
- le vendredi de 9h45 à 11h

La salle de l'Ermitage

Nouvellement remise aux normes.

80 places.

Utilisation en semaine par :

- la Presqu'île à tue-tête le mardi de 19h à 22h et le vendredi de 17h à 22h.
- le SIVU musique le mercredi de 9h à 12h
- le Club de l'Amitié le jeudi, tous les 15 jours, de 14h à 18h.
- l'association Patchwork le samedi, tous les 15 jours, de 10h à 17h.

Cette salle ne sera plus louée pour des fêtes ou anniversaires en soirée.

La salle des sports

Utilisation par :

- l'école primaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 16h30
- l'école maternelle les mardis et jeudis de 9h à 12h
- le Club de Tennis le lundi de 9h à 13h30 le mardi de 17h à 21h le mercredi de 12h à 13h30 le jeudi de 12h à 13h30 et de 17h à 20h30 le vendredi de 11h à 13h30 et de 16h30 à 20h

Michel Le Grand,
Adjoint à l'urbanisme

La salle de Kermouster

Cette salle sert pour des expositions en saison (juillet-août-septembre)

Des cours de yoga y sont dispensés depuis le début de l'année.

La salle du Club House (au-dessus de la salle des sports)

25 places.

Cette salle sert pour des réunions.

Elle est occupée, le samedi, par le Club de Plongée, de 12h à 19h

L'ancienne salle du catéchisme

25 à 30 places.

Cette salle sert pour des réunions.

Elle est occupée, le mercredi, en soirée, par la troupe de théâtre.

Elle sert aussi pour le casse-croûte d'après match du Club de Football, et pour leurs réunions en semaine.



Environnement

Pesticides

Le printemps est généralement synonyme de retour au jardin. Cette reprise passe, pour certains particuliers, par la remise en service de leur pulvérisateur. Nous nous permettons de vous rappeler qu'il existe une réglementation vis-à-vis de l'application de tout produit phytosanitaire sur et à proximité des points d'eau.

- Pas de traitement à moins de 1 mètre de la berge, des fossés, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages et cours d'eau ne figurant pas sur les cartes IGN au 1/25000,
- Pas de traitement à moins de 5 mètres des cours d'eau, plans d'eau, fossés et points d'eau permanents ou intermittents figurant en points, traits pleins ou discontinus sur les cartes IGN au 1/25000,
- Pas de traitement sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.

Pour Eau & Rivières, Pesticides, Non merci!



Sonorisation

Extrait de l'arrêté municipal portant sur la réglementation permanente de la lutte contre le bruit : quelques rappels utiles permettant de conserver des relations de bon voisinage ! L'arrêté complet est à votre disposition en mairie.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux à quelque titre que ce soit, sont tenus de jour comme de nuit de prendre toutes mesures appropriées pour préserver la tranquillité du voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée ou intempestive.

Il est interdit de jour comme de nuit de laisser aboyer, hurler ou gémir de façon répétée ou prolongée un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour, dans un jardin, dans un enclos attenant ou non à une habitation, dans des locaux professionnels ou commerciaux.

TRAVAUX DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE RÉALISÉS PAR DES PARTICULIERS

Les opérations de nettoyage et d'entretien des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances, ainsi que les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonore de leur moteur thermique ou électrique bruyant (tondeuses à gazon, motoculteurs, bétonnières, tronçonneuses, scies, perceuses, raboteuses, etc.) sont interdits en dehors des horaires suivants :

- **jours ouvrables** : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- **samedis** : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **dimanches et jours fériés** : de 10h à 12h.

Les outils et appareils utilisés à cet effet devront être maintenus en parfait état d'entretien et de fonctionnement.

Collecte sélective des déchets

La collecte sélective de déchets va franchir une étape décisive grâce à la simplification du geste et le tri de tous les emballages.

Dans quelques jours, une poubelle de couleur jaune (en plus de la poubelle que vous possédez déjà) sera mise à votre disposition par la CCPL. Elle recueillera les papiers, journaux, petits cartons, objets en plastique (bouteilles d'eau, barquettes, pots, suremballages, boîtes de conserve etc.). Le ramassage de ces poubelles jaunes aura lieu dès début septembre, toutes les 2 semaines, en alternance avec les poubelles actuelles.

Sur la presqu'île, les volières et conteneurs à bouteilles en plastique et à papiers et cartons seront retirés des points éco. Ces derniers ne disposeront plus que de conteneurs à verre. Les cartons volumineux ou autres encombrants devront être portés, comme avant, à la déchèterie de Pleumeur-Gautier.

Retritex

La commune a accédé à la demande de partenariat de RETRITEX, membre d'Emmaüs France en installant au port de plaisance un conteneur à textile, qui accueille vêtements, maroquinerie, chaussures, linge de maison. Ces textiles sont recyclés, 50% sont acheminés vers des pays étrangers, 40% permettent de produire isolants et chiffons de nettoyage, 3,5% sont revendus dans les boutiques Emmaüs.



Les bouchons d'espoir

L'association « Les bouchons d'espoir » créée en 2002, collecte tous les BOUCHONS PLASTIQUES et en LIEGE, afin d'aider financièrement les familles des Côtes d'Armor qui doivent supporter de lourdes charges pour les besoins matériels et médicaux de leur enfant handicapé.

Depuis 10 ans, 47600 euros ont été distribués dans le Département.

Pour obtenir ces fonds, 350 tonnes de bouchons ont été vendues à une usine de recyclage, afin d'être réutilisés dans la fabrication de différents objets.

Aujourd'hui, les bouchons sont de plus en plus légers, donc un volume supplémentaire est nécessaire pour obtenir le même tonnage.

Pour nous aider, ne les laissez plus sur les bouteilles avant de les déposer dans les centres de tri, apportez les dans nos lieux de collectes.

Tous les BOUCHONS PLASTIQUES : alimentaires, cosmétiques, entretiens et les BOUCHONS EN LIEGE sont récupérés.

Nous acceptons aussi vos dons d'argent et, en

échange un reçu fiscal vous sera expédié. Pour plus de renseignements, contactez la Présidente Anita PECHEUX au 02-96-26-83-13. Merci de soutenir les familles qui élèvent un enfant déficient, et d'avoir un regard sur leurs soucis par l'intermédiaire de notre association.



Écoles Fermeture d'une classe à l'école Élémentaire

Le 17 janvier dernier, Madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription de Paimpol nous annonçait que la fermeture d'une classe de l'école élémentaire (sur quatre) du groupe scolaire Paul-Le Flem était envisagée pour la rentrée 2013, fermeture justifiée par la baisse du nombre d'élèves (79 enfants inscrits à la rentrée de septembre 2013 contre 85 actuellement).

Cette fermeture devait être annoncée par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) lors du Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) qui s'est tenu le 19 février en présence des représentants de l'administration, du personnel et des enseignants, puis confirmée lors du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) du 21 février réunissant le DASEN, le représentant du Conseil Général, des représentants d'élus, de parents d'élèves et du personnel.

Afin de sensibiliser les membres de ces comités à notre situation particulière, 2 parents d'élèves élus au conseil d'école, M. Le Maire et Mme Le Coq, adjointe aux affaires scolaires, ont rencontré Mme Erhel dans un premier temps, puis M. Le DASEN Adjoint quelques jours avant les 2 réunions décisives : CTSD et CDEN.

Nous avons 2 arguments majeurs qui auraient pu jouer en notre faveur :

- L'évolution déjà connue des effectifs : en février l'école élémentaire comptait déjà 81 élèves inscrits pour la rentrée de septembre 2013, pour en compter 84 aujourd'hui,
- Le démarrage des travaux de Beg Ty Meur, dont les lots sont réservés, dans un premier temps, aux jeunes couples. Certes, ce projet n'aura d'impact sur l'évolution des effectifs qu'à la rentrée 2014, mais M. Le DASEN s'était défendu de décider de la fermeture d'une classe si elle pouvait rouvrir l'année suivante.

En opposition à ce projet de fermeture, les parents ont donc décidé de se mobiliser en faisant, dans un premier temps, circuler la pétition suivante : « Les parents d'élèves et les élus de Lézardrieux ont été informés par l'inspection académique, le 18 janvier 2013, que la fermeture d'une classe à l'école élémentaire était envisagée. Cette fermeture aurait pour conséquence des classes surchargées (81



élèves à la rentrée de septembre 2013 pour trois classes, soit une moyenne de 27 élèves par classe), l'accueil des enfants dans des locaux inadaptés à de tels effectifs, la dégradation des conditions d'apprentissage, notamment pour les élèves en difficulté ayant besoin d'une attention particulière, la perte d'un poste d'enseignant et de la décharge de direction. De plus, l'école accueille régulièrement des enfants en cours d'année. Mobilisons-nous pour garder nos quatre classes à l'école élémentaire, afin de permettre à nos enfants de recevoir l'enseignement de qualité auquel ils ont droit ».

Malgré ces arguments, présentés de vive voix par les parents d'élèves et les élus municipaux soutenus par M. Le Roux, malgré la motion de soutien exprimée par les conseillers municipaux et transmise à St Brieuc, M. Le DASEN n'est pas revenu sur sa décision. « Nous ré-étudierons votre situation à la rentrée de septembre » a-t-il été répondu à Mme Erhel.

Les Parents d'élèves, soutenus par la municipalité, ont alors décidé de durcir le mouvement.





Pour montrer l'exiguïté des locaux, une des classes a été aménagée pour 30 enfants, qui se sont installés à leur pupitre, bien à l'étroit, photo à l'appui.

Les photos ont été envoyées au directeur d'académie de Saint-Brieuc. « Trente élèves par classe, ce sera l'effectif de la classe de CM de Mme Pierre à la rentrée prochaine s'il y a une fermeture de classe. Or, la superficie des locaux ne permet pas une telle configuration. Nous tenons à le prouver à

l'inspecteur grâce à ces photos », expliquent les parents. Les rangées de pupitres étaient effectivement accolées. Il a même fallu en mettre un en biais juste sous le tableau.

Des pères d'élèves ont fabriqué des pancartes en bois et les ont placées à des points stratégiques de la ville pour alerter la population du danger que fait porter sur l'éducation des enfants cette décision de fermeture de classe de l'école élémentaire de Lézardrieux.

Des tracts sont distribués dans les commerces pour expliquer aux Lézardrieviens que tout ce qui touche une école concerne toute la population.

Les Parents d'élèves, soutenus par les élus, ont organisé une marche de protestation le samedi 25 mai, de 10 h à 12 h. Le rassemblement a eu lieu devant l'école, pour se diriger ensuite en direction de la mairie, puis direction le rond-point sur la route départementale.

Un barrage filtrant avec distribution de tracts a été mis en place. Environ 250 personnes sont venus soutenir le mouvement de protestation en participant à cette marche.

A l'heure où paraîtra le bulletin, Parents et Elus auront rencontré Mme Stievenart, représentant le DASEN pour la circonscription de Paimpol. Les journaux locaux ne manqueront pas de vous tenir informés de l'issue de cette rencontre.

Anne Le Coq,
Adjointe aux écoles

Un STOP pour protéger la sortie des écoles

A la demande des parents d'élèves, un stop a été mis en place rue Saint-Christophe, avant l'entrée dans la rue de l'école, pour ralentir les véhicules lors de la sortie des élèves.

Le STOP était en effet une des solutions envisagées par la municipalité pour couper la vitesse excessive des véhicules venant de Paimpol. Sa mise en place n'a pas fait l'unanimité des conducteurs, mais il devenait de plus en plus périlleux de faire traverser les enfants sur le passage piéton devant l'école. C'est désormais chose faite, et l'on verra à l'usage si la mesure est efficace...



Écoles La semaine de 4 jours et demi reportée à la rentrée 2014

Après avoir été informé par l'inspection académique des nouvelles mesures relatives à la réforme des rythmes scolaire, après avoir présenté le projet aux parents d'élèves et après avoir entendu les enseignants, le conseil municipal a reporté l'application de la réforme à la rentrée 2014.

Cette loi, en effet, détermine de nouveaux rythmes pour la communauté éducative: enfants, parents, enseignants, personnel communal et associations diverses en lien direct avec l'enfance.

Vous trouverez toutes les informations sur les modalités d'application de la réforme sur le site internet de la mairie: www.mairie-lezardrieux.fr

De nombreuses questions concernant la mise en place de la réforme sont posées, notamment concernant l'organisation des activités périscolaires. Les Maires et Adjointes aux affaires scolaires de la Communauté de Communes ont donc décidé d'étudier ensemble l'application de ces nouveaux rythmes, afin de proposer une solution cohérente sur le canton, de fédérer les moyens en matière de personnel, d'activités et d'échanger sur les possibilités d'intervenants extérieurs sur le temps périscolaire. Il va de soi que ces nouvelles activités mises en place par les communes, auront un impact direct sur le budget alloué aux écoles. Mais l'enjeu est de taille, car à l'heure où nous nous battons pour garder nos 4 classes à l'école élémentaire, il est indispensable de proposer à notre jeunesse un accueil périscolaire de qualité.

Anne Le Coq,
Adjointe aux écoles



État Civil

Naissances

31 janvier	MARCHAL PIDANSAT Alice
5 mars	CEY Clémentine
8 mars	LHOTELLIER Pastelle
11 juin	LARROUX Margaux
7 août	SICOT Noah
17 août	GEDIK Izem
10 septembre	KERLEAU Constance
18 septembre	FOLLAIN Victor
23 septembre	BRUTUS Maho
21 novembre	LE BLANC CAOUSSIN Raphaël

Mariages

GUEGUEN Erwann & THOMAS Valérie	11 mars
DONNART Sylvain & SEGUILLON Stéphanie	26 mai
LE CORREC Mikaël & LAMANDE Karen	30 juin
MULLER Joël & CASTOT Anne Claire	13 juillet
CONAN Philippe & WAGNER Anne Catherine	11 août
LE BOZEC Sébastien & KERICHARD Laura	18 août
RICHARD Johann & LHOSTIS Solène	25 août

Décès

6 mars	LOTTHE Brigitte	LIBOUBAN Jean	25 juin
21 mars	ILLION Yves	CARIOU Louise, veuve Turuban	11 juillet
25 mars	MAITRALLAIN Elodie	LE COURTES-LE SEGUILLON Marie-Françoise	27 juillet
6 avril	RAFFRAY Anne Marie veuve LE MEHAUTE	GELGON Anne-Marie, veuve LE GOFF	14 août
15 avril	AUFFRET Monique Marie	GUILLOU Marie-Claire épouse Perrot	18 août
8 mai	GRACE Denise, veuve DANNIC	LE BOULC'H Edouard	18 septembre
12 mai	SEGUILLON Georges	MERLOT Hubert	21 septembre
10 juin	BOUJARD Monique, veuve DOFING	LE FLOCH Charles	3 octobre
10 juin	BANNIER Alain	MEUDAL Pierre Marie	3 novembre
13 juin	LE BERRE Yvonne, veuve LE PELLEC	PAUGET Andrée veuve VILLEVEILLE	14 novembre



Pour l'année 2012, vous avez été 96 à vous présenter pour offrir un peu de votre sang, ceci afin de soigner des personnes atteintes de maladies ou devant subir une intervention chirurgicale. Pour cette offre de vie, soyez très sincèrement remerciés au nom de tous les malades qui en ont bénéficié.

Plus de 650 dons sont nécessaires chaque jour pour soigner les malades en Bretagne.

Pour offrir son sang il faut :

- être âgé de 18 à 70 ans révolus,
- peser plus de 50 kg et répondre aux conditions d'aptitude au don (santé, mode de vie...)
- se munir d'une pièce d'identité
- NE PAS VENIR A JEUN

Prochaine collecte

29 juillet 2013 de 15h30 à 18h30
Salle Georges Brassens

Venez nombreux ! Merci à tous !

CPAM

CPAM : une adresse postale unique pour tous vos courriers !

J'adresse tous mes courriers pour ma Caisse Primaire d'Assurance Maladie à son adresse postale unique, si je dépends du régime général de sécurité sociale.

Je ne me pose plus de question, quelque soit mon lieu de résidence, j'adresse mes documents et demande de renseignements à :

CPAM des Côtes d'Armor
22024 Saint Brieuc Cedex 1

Pensez à préciser votre numéro de sécurité sociale sur tout courrier adressé à la CPAM. Sans cette information, votre dossier ne peut être traité.

Comment se passe un don ?

- Avant le don, un médecin réalise un entretien confidentiel avec chaque candidat, pour déterminer son aptitude à donner et garantir la sécurité des malades,
- Si l'entretien médical l'autorise, le prélèvement est effectué. Il dure entre 5 et 10 minutes. Il est réalisé à l'aide de matériel stérile à usage unique.
- A l'issue du don, une collation est offerte à chaque donneur,
- Il faut compter une heure de présence sur le lieu de la collecte.

Aujourd'hui, cet enjeu de santé publique demeure majeur dans un contexte très préoccupant d'augmentation des besoins transfusionnels.

Compte tenu de cette augmentation, les jeunes majeurs sont attendus pour apporter de l'espoir aux malades. Peur des aiguilles ? Les infirmières de la collecte sont plus douces que celles des labos d'analyses ! Alors vous essayez ?

Marie Louise Gimard,
Vice-présidente du CCAS

Foyer Logement Le Foyer- Logement « Les Mouettes » conventionné EHPAD



De Foyer- Logement traditionnel, l'établissement a été contraint d'évoluer vers une prise en charge plus médicalisée et de signer un conventionnement EHPAD en Juillet 2005 pour être conforme à la réglementation en vigueur en matière de sécurité incendie et d'accessibilité.

Le Foyer- Logement a connu des bouleversements importants lors du passage en EHPAD: le personnel a dû s'adapter à l'évolution des prises en charges et de gros efforts ont été conduits sur la professionnalisation.

Les recrutements de personnels ont été très significatifs. Pour notre établissement, on est passé de 17 agents en 2004 à 40 agents aujourd'hui pour un équivalent temps plein de 33 salariés. Le budget de l'établissement est de 1.850 million d'Euros soit l'équivalent de celui de la commune.

D'une capacité de 54 appartements, le foyer peut accueillir 4 couples. Il est devenu difficile actuellement de satisfaire toutes les demandes d'admission des personnes résidant à Lézardrieux et sur le canton. Les nombreuses demandes extérieures deviennent de plus en plus difficiles à prendre en compte, une seule a été possible en 2012. Le manque de place en établissement sur notre région pose aujourd'hui un réel problème. De ce fait la ville de Lézardrieux tire un énorme avantage d'avoir créé ce Foyer- Logement en 1976.

Le Foyer- Logement s'inscrit dans une politique globale de filière gériatrique. L'établissement est en lien permanent avec d'autres structures par le biais de conventions, de groupement, de partenariat. Il s'agit avant tout de garantir à l'usager un parcours de soins et accompagnement cohérent et sécurisé. L'établissement a donc signé une convention de partenariat privilégiée avec le Centre Hospitalier de Paimpol.

Elle a pour effet de pouvoir bénéficier d'un service « d'hospitalisation à domicile ». C'est-à-dire que le personnel de l'Hôpital se déplace au Foyer pour des soins de plaies chroniques, du soin palliatif. L'intervention de ce personnel très qualifié et spécifique évite des hospitalisations et garantit à nos résidents une prise en charge optimum.

Concernant les projets à venir, l'établissement souhaite engager la construction de trois appartements supplémentaires et la création d'un espace dédié à la prise en charge de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer où maladies apparentées pour une capacité d'une dizaine de résidents.

Tous ces projets et activités actuelles ne sauraient exister sans la participation active et l'investissement de tout le personnel. Il convient ici de remercier chacun, car ce personnel représente la base essentielle de la qualité des prestations offertes aux résidents.

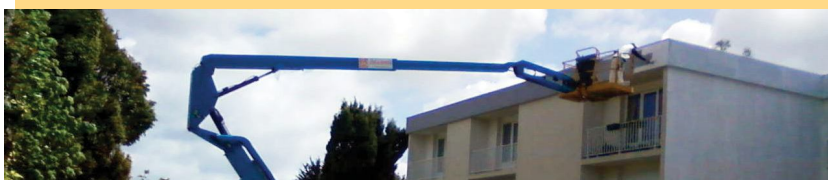
A l'heure où nous rédigeons cet article nous voyons aussi poindre à l'horizon l'échéance de ce mandat électoral. La municipalité et tous les membres du CCAS se sont beaucoup investis dans le suivi et la gestion du Foyer- Logement. Que chacun soit également remercié pour son engagement et sa participation.

A la tête de l'établissement, le Directeur Yanick ANDRE fêtera bientôt ses dix années de service.

Il n'est plus à démontrer que la démographie de notre canton est vieillissante. Il est de notre devoir de tout mettre en œuvre afin de garantir à nos personnes âgées principalement touchées par des problèmes de dépendance, une prise en charge de qualité.

Pour la résidence « Les Mouettes », la chaleur humaine et le bien-être sont recherchés en priorité.

Yanick André,
Directeur du foyer logement



L'année 2012 a marqué l'achèvement des travaux de réhabilitation. Un ravalement total de l'ensemble des bâtiments a été réalisé.

L'autre fait marquant a été le départ en retraite du **Docteur TOURNIER** (Ci contre avec Mme Gimart) en Juin 2012. Il était médecin coordonnateur de l'établissement depuis décembre 2005, année où le foyer- logement a été conventionné EHPAD. Qu'il soit remercié pour son engagement et son grand professionnalisme. Il était garant du projet de soins de l'établissement.



Le portage de repas à domicile

Le service est géré par la Communauté des Communes et a démarré en Janvier 2007.

Il dessert les communes de Lézardrieux, Pleudaniel, Trédarzec, et Pleumeur- Gautier.

Le service fonctionne 7 jours sur 7 sur toute l'année. Le Foyer- Logement assure la préparation et la mise en malles des repas.

Les menus sont appropriés aux problématiques de santé des bénéficiaires et sont élaborés avec l'aide d'une diététicienne.

Depuis sa création, les besoins sont grandissants et nous atteignons aujourd'hui certains jours le seuil maximum de 30 repas autorisés.

La montée en charge est toujours significative pour la commune de Lézardrieux.

2764 repas servis en 2010 et 3303 en 2011, et 3737 en 2012.

Par contre une légère baisse du nombre de repas total est enregistrée pour cette année, 6506 en 2009, 7116 en 2010, 7401 en 2011, 7037 en 2012.

L'objectif principal est le maintien des personnes âgées à domicile.

Pour toute demande, contactez la Communauté des Communes: 02.96.22.10.00

Nos Anciens Repas des Anciens

Le traditionnel repas des anciens s'est tenu le 7 octobre 2012 à la salle Georges Brassens. Parmi les 200 convives invités se trouvaient nos doyens: Mme Francine Le Séguillon, née en 1917 et M. Francis le Gonidec né en 1911. Ambiance chaleureuse autour d'un repas organisé par la municipalité et le CCAS aux septuagénaires et plus habitants le commune.



Concerts

Chapelle Saint Maudez – Kermouster

Samedi 21 juillet 20h30 = Concert de violoncelle et de voix celtés
(libre participation)

Samedi 17 août 20h30 = Concert de violon et cymbalum
(libre participation)

Samedi 31 août 20h30 = Concert de guitare et bandonéon
(libre participation)

Expositions

Salle communal – Kermouster

14 juillet-21 juillet = Art et artisanat de l'association Group'Art
(entrée libre)

22 juillet – 28 juillet = Peintures et Photos de Sylvain LECOQ
(entrée libre)

29 juillet-4 août = Le Lézardrieux des peintres
(plus d'info en mairie)
(entrée libre)

5 août-18 août : Aquarelles et Peintures de Jean Marie JACQUOT
(entrée libre)

19 août-2 septembre : Peintures et Photos de Catherine GOILLEMEN, DESTREMEAU
(entrée libre)

Calendrier Animations

2ème semestre 2013

8-15 juin : Challenge « Pêche en Mer »

15 juin : Fête de l'école du Foot

21-22 juin : Fête de la musique, spectacles d'enfants

20 au 26 juin : passage de la Grande Hermine

10 juillet : concert chorale AWEL DREGUER, église Saint Jean-Baptiste

13 juillet : Arrivée du Côtes d'Armor Tour

14 juillet : Bateaux en fête au Port
Repas galettes saucisses
Feu d'artifice

21 juillet : vide grenier au Port

27 juillet : concert de musique Bretonne, église Saint Jean-Baptiste

4 août : Vide grenier au Port de Plaisance

15 août : Puce nautique au Port
Repas concert au Port

31 août : Concours de boules au parking de l'île à Bois

1er-2 septembre : Pardon, Kermesse, concours de boules à Kermouster

20 au 26 septembre : Concours pêche au bar

30 novembre : repas Téléthon

Fleurissement

Comme les années précédentes la commune s'est inscrite au concours des villes et villages fleuris pour 2013. Ceci permet aux habitants de Lézardrieux de pouvoir concourir dans diverses catégories telles que façades fleuries, maisons avec jardin visible de la rue, commerce parcs, établissements de service public etc...en s'inscrivant en mairie. L'obtention des prix est attribuée après le passage d'un jury inter-communal. Ensuite les premiers de chaque catégorie sont visités au niveau du Pays Touristique, puis au niveau départemental.

En fleurissant nos maisons nous participons à l'embellissement de notre commune.





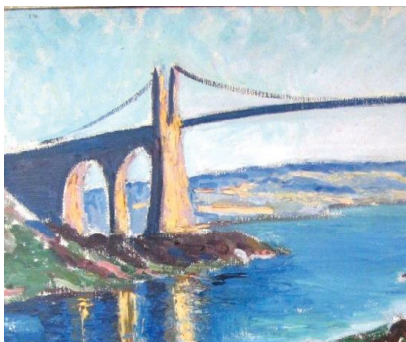
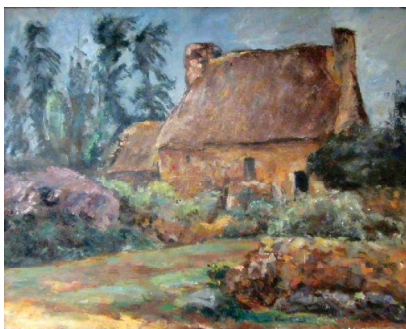
Lézardrieux sous le regard des peintres

C'est sur ce thème que va se tenir, en plein cœur de l'été (du 28 juillet au 4 août), une exposition construite grâce au concours de propriétaires de tableaux mettant en relief des paysages ou des ambiances propres à notre commune.

A travers cette exposition qui regroupera une quarantaine de tableaux, se croiseront les regards entre diverses générations de peintres, entre leurs œuvres et le ressenti des visiteurs. C'est en quelque sorte une page d'histoire illustrée de notre commune qui va s'afficher sur les cimaises de la salle de Kermouster. Située elle-même en plein cœur d'un tableau «naturel», cette salle accueille chaque été des artistes peintres ou d'autres créateurs. Une semaine durant, elle va ouvrir ses portes à des talents passés mais qui ont pour eux de pouvoir encore générer du plaisir si ce n'est de l'émotion.

Les deux tableaux ici présentés, dons du docteur Paul Hertzog à la commune, seront transférés de la mairie à Kermouster à l'occasion de cette exposition.

Pour de plus amples renseignements, prendre contact avec Thérèse Jamet, Adjointe en charge de la culture, le lundi matin de 10h à 12h en mairie (tél :02 96 20 10 20.).



Thérèse Jamet,
Adjointe au tourisme

Associations

Gym Club du Trieux

Le Gym Club du Trieux est toujours très actif avec un effectif de 169 adhérents. A sa création en 1997, le nombre d'inscrits avoisinait les 90 personnes. 16 ans plus tard nos sportifs ont presque doublé. Le bureau se félicite d'en être arrivé là et d'avoir réussi à former une équipe très dynamique, avec des personnes de tous âges et de tous horizons mais aussi grâce à notre fidèle animatrice très compétente qui sait allier exercices et bonne humeur.

Notre association est toujours affiliée à la FFEPM (Fédération Française pour l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne), section des Côtes-d'Armor.

Les jours et horaires des cours pour la nouvelle saison 2012/2013

Lundi 11h00 - 12h00 *gym sur ballon suisse / pilates*
18h00 - 19h00 *gym tonic*
Jeudi 19h00 - 19h30 *marche d'exercice*
19h30 - 20h30 *zumba*
20h30 - 21h00 *stretching*
Vendredi 09h45 - 10h45 *entretien, relaxation*

Les cours sont dispensés dans la salle Georges BRASSENS. La cotisation annuelle est de 80 €, paiement possible en 3 chèques (octobre à l'inscription, novembre et décembre). Les personnes intéressées peuvent assister aux différents cours avant de s'inscrire ; ce qui permet de faire un choix, mais elles peuvent aussi, si leur emploi du temps est large, pratiquer toutes les disciplines proposées pour le même tarif.

La nouveauté cette année concerne la Zumba.

La Zumba est une technique de fitness s'appuyant sur des rythmes et des enchaînements inspirés des danses latines (salsa, merengue, cumbia, samba, cha-cha-cha).

D'un point de vue physique, les bienfaits d'un cours de Zumba sont nombreux : les figures s'enchaînent et un travail cardio-vasculaire est donc effectué.

La souplesse est également travaillée grâce aux déhanchés que les danses latines exigent.

De nombreuses parties du corps sont également sollicitées : cuisses, fesses, ventre, bras... un cours de Zumba permet de dépenser en moyenne 500 calories ! La mémoire est également sollicitée car il faut retenir les pas et gestes montrés par le professeur.

Mais la Zumba possède également des bienfaits psychologiques : la musique, l'esprit de convivialité, et le « lâcher-prise » sont des éléments qui permettent de chasser le stress et de redonner le sourire !

Je ne sais pas danser. Puis-je faire de la Zumba ?

Oui, absolument ! Les enchaînements étant détaillés pas à pas par l'animatrice, pas besoin d'avoir fait le conservatoire pour faire un cours de Zumba. Et puis dans cette activité, l'essentiel n'est pas de suivre précisément les mouvements, mais de se « lâcher ».

Essayez de ne pas penser au jugement de votre voisine, et éclatez-vous !

Composition du Bureau

- Présidente : Marie-Paule JACQ
- Trésorière : Marie LE MEVEL
- Secrétaire : Jeannine BERNARD
- Animatrice : Waleska LE GONIDEC



Comité F.N.A.C.A



Cérémonie du 15 août, date anniversaire de la libération de Lézardrieux.

La loi du 6 décembre 2012 a officialisé la date du 19 mars, comme journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. Le 19 mars 1963 à 12 heures c'était le cessez le feu en Algérie qui mettait fin à 10 années de guerre en Afrique du Nord, d'où près de 30 000 des nôtres ne sont pas revenus.

En 2012, les festivités du 19 mars ont eu lieu à Pleumeur Gautier en présence des 3 comités. La cérémonie au Monument aux Morts était suivie d'une messe, puis du repas servi à la salle du foyer de Pleumeur.

Le comité compte, en ce début d'année 2013, 44 adhérents dont 4 veuves d'adhérents. Malheureusement 3 adhérents nous ont quittés cette année 2012 : Georges SEGUILLON à l'âge de 75 ans, Edouard LE BOULC'H à l'âge de 74 ans et Hubert MERLOT à l'âge de 92 ans. Dernièrement notre camarade Jean-Claude GUÉGAN a eu la douleur de perdre son épouse Danielle âgée de 73 ans.

Le Président et tous les membres du bureau renouvellent à toutes les familles, leur sympathie et leurs plus sincères condoléances.

Le secrétaire du Comité
Guillaume CARRIOU

A.S.3.P.



L'AS3P est une association sportive qui a pour but de faire pratiquer le tennis de table à toute personne désirant pratiquer ce sport, en loisirs comme en compétition. A lézardrieux, les cours ont lieu à la salle omnisports, le mercredi après-midi, de 14h00 à 16h00. Les entraînements sont assurés par Bernard Delafenêtre et Hervé Perrot.

Pour plus de renseignements: 02 96 20 10 93 ou 06 88 64 17 97.
adresse mail: as3p@wanadoo.fr

Associations

Association des parents d'élèves de Lézardrieux

L'association des parents d'élèves de Lézardrieux est une association loi 1901, qui regroupe les parents d'élèves dont les enfants sont scolarisés à l'école Paul Le Flem.

Cette association a pour objet la défense des intérêts moraux et matériels communs.

L'association des parents d'élèves est constituée de parents, bénévoles qui sont chargés d'organiser des événements (Kermesses, repas, spectacles ...) afin de récolter des fonds qui serviront à financer des projets, des sorties à destination de nos enfants.

Vous pouvez découvrir et suivre les actions de l'APE sur son blog :

<http://ape-lezardrieux.overblog.com>



Les enfants des deux classes de l'école maternelle travaillent sur le monde du cirque, la sortie pour assister à une représentation du cirque Médrano a été financée par l'Association des parents d'élèves.

Le samedi 22 juin 2013 aura lieu la Kermesse dans la cour de l'école primaire. De nombreux lots et activités seront proposées comme les autres années avec une nouvelle activité inédite.



L'Association des Parents d'Elèves de Lézardrieux s'inquiète de la fermeture d'une classe à l'école primaire. C'est pourquoi, elle soutient à travers ses activités, les parents d'élèves, la mairie et les Lézardriens pour préserver les quatre classes de l'école primaire

Club de l'amitié

Le Club de l'amitié, fondé en 1978, propose à sa soixantaine d'adhérents de se retrouver, dans la joie et la bonne humeur, tous les quinze jours. Ainsi un jeudi après midi sur deux, les membres se rassemblent pour diverses activités: cartes, boules, marche, jeux divers et prendre un goûter, tous ensemble. Parfois, d'autres activités et sorties sont organisées avec d'autres clubs.

Composition du Bureau

Présidente : Josette Hentic
Vice Présidente: Marie-France Le Quellec
Trésorière: Rosalie Carvenec
Trésorière Adjointe: Yvonne Camus
Secrétaire: Eugène Chapelain
Secrétaire adjointe: Marie Le Goffic



Josette Hentic,
Présidente du club

Assemblée Générale des Pêcheurs Plaisanciers



L'Assemblée Générale des Pêcheurs Plaisanciers du Trieux s'est déroulée le samedi 13 Avril 2013 à 18 h dans la salle Georges Brassens devant une belle assemblée. Le Président Lionel Le Bail a précisé en préambule les circonstances de sa nomination.

En effet, Michel Le Bris, le Président sortant, souhaitait depuis plus d'un an prendre du recul vis à vis de sa fonction. Depuis plus de 8 ans il a animé et dirigé avec efficacité cette association. Son dévouement sans faille, à la hauteur de ses prédécesseurs, mérite d'être souligné.

Malgré les multiples appels lancés pour trouver un successeur, les candidats furent quasi inexistantes.

Décidé à ne pas voir l'association dissoute et par respect pour les personnes qui se sont tant donnés pour l'association, je me suis engagé dans cette Présidence, avec l'espoir qu'un potentiel candidat plus disponible que moi viendra prendre le relais.

Après avoir rappelé les fondements de l'association (écologie, règles...), les actions menées en 2012 ont été évoquées, puis les projets 2013 ont été présentés (ateliers nœuds pêche, atelier nœud de bout & épissure, opération extincteur...).



Lionel Le Bail, Jean Claude Le Diascorn, Jean-Yves Le Berre et Joseph Le Biller, lors de l'assemblée générale du 13 avril.

Parmi les nouvelles activités en projet :

- CHALLENGE PECHE en JUIN : les prises, photographiées et métrées, seront classées suivant un barème établi en fonction des espèces (bars, lieux, daurades, etc.),
- Journée BATEAUX en FETES le 14 juillet (décoration des bateaux par les propriétaires),
- Puces Nautiques le 15 Août.

Un compte rendu à été fait par Le Président sur l' A.G. du comité départemental 22 qui s'est déroulée le 07 avril à Tréguier. Plusieurs points intéressants ont été abordés (éoliennes en baie st Briec , dossier sable baie Lannion...)

M. Le Maire de Lézardrieux a apporté des précisions sur les futurs aménagements du port (plan du projet mis à disposition de l'assemblée).

La question épineuse de la taille du bar a été évoquée (36 cm pour pro contre 42 cm pour les particuliers !). Cette réglementation à 2 vitesses qui nous est imposée semble injuste et pourrait déclencher une pétition montrant le mécontentement des plaisanciers.

Le Président a terminé la séance en invitant les convives à un pot de l'amitié.

Lionel Le Bail, Président de l'association

Composition du Bureau

Président : Lionel Le Bail
Trésorier: Guy Bodenan
Secrétaire: Jean-Yves Le Berre

Associations

Bibliothèque

La Bibliothèque Pour Tous située 8 Place du Centre à Lézardrieux est un service qui attire des lecteurs de toute la presqu'île. Ses bénévoles ne comptent pas leurs heures pour gérer le fonds de 6000 livres.



La Bibliothèque Pour Tous a une particularité, elle dépend de l'Association Départementale des Côtes d'Armor qui fédère 12 bibliothèques et 2 bibliothèques en milieu hospitalier (St Brieuc et Paimpol) dont celle de Lézardrieux qui bénéficie d'une gestion déléguée assurée par neuf bénévoles. Gisèle PRIGENT, la responsable explique leur rôle : "nous gérons le fonds et achetons nos ouvrages, environ une centaine par an. Nous sommes astreints au choix de nos lecteurs, ce n'est par toujours facile. Nous voulons satisfaire nos lecteurs en leur offrant une gamme étendue d'ouvrages". C'est la raison pour laquelle, en plus de l'inscription annuelle de 12,00 € par famille, nous demandons une participation par livre adulte emprunté.

Dans l'équipe, quatre bénévoles sont certifiées et deux sont en formation afin d'obtenir un certificat de bibliothécaire. Cette formation est assurée par l'Association Départementale qui prend en charge le 1/3 du coût, le reste à la charge de la bibliothèque.

Un partenariat est établi avec les enseignants de l'école Paul Le Flem. Les élèves de la grande section de maternelle, CP/CE1 et CE1/CE2 sont accueillis par Jeanne ROCHE à tour de rôle toutes les semaines pour choisir des livres.

En plus, tous les ans depuis une douzaine d'années, l'école primaire participe au **Prix Livrentête** organisé au niveau national. Ce prix regroupe, en principe, 3 catégories selon les âges (livres d'images, premières lectures et romans enfants) Les votes sont organisés par les bénévoles à l'école dans le courant du mois de mars et le prix est décerné en mai à l'Union Nationale. Un exemplaire de chaque catégorie est remis à l'école.

Un grand merci aux enseignants

Un local rénové

Au cours du dernier trimestre 2012, des travaux ont été effectués par les bénévoles avec l'aide des services techniques de la Mairie

"Des étagères ont été déplacées et les murs ont été repeints - L'aménagement spécifique pour les enfants a été décoré de couleurs vives et permet une meilleure amplitude. Chacun y trouve son compte".

Dans le local réaménagé, 4000 livres pour adultes trônent sur les étagères. Dans l'espace enfants plus de 1500 livres sont choisis et triés en fonction de leurs âges et des goûts.



Le succès de la Bibliothèque Pour Tous n'est plus à prouver. En 2012, 1200 lecteurs adultes nous ont emprunté en moyenne 2000 livres par an et 800 jeunes ont emprunté environ 900 livres. Nos lecteurs viennent de toute la Presqu'île voir d'au-delà. Ils tiennent à ce service mis en place en 1975".

Chaque année, la bibliothèque est présente au Forum de Associations. Les bibliothécaires jugent dommage que ce forum ne tourne plus dans les différentes communes, comme par le passé.

La bibliothèque participe au niveau national au prix CBPT organisé par l'Union Nationale, Cette année 4 livres ont été retenus par l'ensemble des

bibliothécaires du réseau. Le résultat du vote national sera connu au mois de mai 2013.

Trois fois par semaine, Gisèle Prigent, Jeanne Roche, Marie-Paule Jacq, Catherine Normant, Marie-Thérèse Richard Marie-Hélène Leff, Janine Lefèvre, Sylvie Le Guen et Myriame Guerit accueillent les lecteurs.

Permanence (toute l'année):
le mercredi de 16h à 18h
le vendredi de 9h45 à 11h45,
le samedi de 15h à 17h

Gisèle Prigent

SIVU de l'école de musique

Le SIVU de l'école de musique depuis maintenant plus de 13 ans permet à bon nombre d'élèves de s'épanouir via la musique. Cela va de l'éveil musical au chant ou à l'apprentissage d'un instrument.

Disciplines enseignées :

Instruments classiques : Clarinette, Flûte traversière, Piano, Saxophone, Violon

Instruments traditionnels : Accordéon diatonique

Instruments actuels : Batterie, Guitare, basse

Eveil musical (à partir de 4 ans)

Ateliers découverte des instruments au 1er trimestre

(à partir de 7 ans)

Des cours de guitare sont dispensés à **LEZARDRIEUX** le mercredi matin à la salle de l'Ermitage

L'école de musique est ouverte à toutes et tous, des plus petits au plus grands.

Des inscriptions sont possibles en cours d'année, que ce soit sur l'éveil, les cours d'instruments, la chorale ou l'orchestre.



Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à appeler le secrétariat au 02 96 92 13 46

Tous les renseignements sur le site du club :
<http://ecoledemusiquetreguier.blogspot.com>
Premier contact par mail :
ecoledemusique.treguier@wanadoo.fr

Pierre-Yves Arzul

Trieux Tonic Blues



Après un repas cabaret en mars avec le groupe des Howlin' fox, le 7ème festival de blues le week-end de l'Ascension en mai, a vu se dérouler une superbe édition (voir photos et commentaires sur le site: trieuxtonicblues.fr). L'année des festivités de l'asso continue par une manifestation sur le port de plaisance le 15 août prochain:

Une soirée et une journée avec la collaboration de deux autres associations pour l'organisation d'un « Port en fête » les 14 et 15 août prochain.

- Le 14 Août: animation autour du port organisé par l'association Les Vieux Gréments, grillades, concerts...

- Le 15, toute la journée, Puces marines organisées par l'association des Pêcheurs Plaisanciers de Lézardrieux, et en soirée repas grillades 19h00 avec concert des Churchfitters (musiques irlandaises).

Installé depuis 1993 en Bretagne, THE CHURCHFITTERS est l'un des groupes les plus inspirés de la scène folk celtique. Le spectacle festif et bourré d'énergie de ce quartet réunit les rythmes de la Pop et du Rock avec l'irrésistible joie de vivre de la musique traditionnelle.

Avec leurs personnalités flamboyantes et un sens de l'humour contagieux, les CHURCHFITTERS invitent leur public à un voyage initiatique au cœur du monde celtique.



Infos pratiques :

La saison 2012/2013 a connu une nette reprise de l'école de Tennis et nous sommes ravis de constater les progrès accomplis par ces jeunes tant filles que garçons .

La saison sportive fut plus compliquée à mettre en œuvre , les tranches d'âge des compétiteurs n'étant pas égales: des jeunes moins âgés ont dû se mesurer à plus âgés qu'eux. Ceci n'a en rien entaché l'excellente saison faite par nos jeunes , ce qui leur a permis une bonne progression sans découragement.

• De Septembre à Juin l'école de Tennis fonctionne aussi bien pour les débutants que pour les sections compétitions jeunes .

• Les inscriptions aux cours sont prises mi-Septembre autant pour les enfants participant aux cours que pour toutes les adultes souhaitant pratiquer le Tennis-Loisir.

• Le court extérieur de Tennis reste libre d'accès depuis sa récente réfection .

• L'utilisation de la salle est réservée aux adhérents du Club , dans le souci d'une meilleure gestion des installations, également remise à neuf, éclairage compris .



La rencontre T.C. Lézardrieux contre l'ogre de la poule le T.C. Guingamp. De gauche à droite ; Hadrien Hamon , Quentin Wauters , Yoan Resche et à suivre les guingampais. Nous tenons tout particulièrement à féliciter ces jeunes qui ont subi justement les écarts d'âge , mais ont été néanmoins assidus à toutes les rencontres. L'an prochain, cette disparité sera réajustée. Merci aussi aux parents pour leur compréhension et leur assiduité à suivre cette équipe.

Le Tennis demeure un club familial et actif sur notre commune depuis de nombreuses années.

Le Président,
Jean-Yves Pédrón

Vol Indoor

Créée en octobre 2008 par son président, André Roche, l'association voit son nombre d'adhérents croître régulièrement. Âgés de 8 à 77 ans, ils sont 19 cette année à pratiquer l'aéromodélisme indoor : discipline qui consiste à faire évoluer des modèles réduits, avions ou hélicoptères, dans un espace fermé. Les matériaux de construction sont peu onéreux. La part la plus importante du budget est consacrée essentiellement aux kits de motorisation électrique et aux commandes à distance.

Les spectateurs, qui viennent regarder les engins télécommandés évoluer dans la salle omnisports chaque samedi après-midi de 16h30 à 20h00, peuvent en témoigner. Loopings et figures de style sont maintenant bien maîtrisés par les pilotes. Tout le monde peut venir assister aux entraînements.

L'association met un avion-école à disposition des personnes intéressées. Ces essais sont gratuits.

L'adhésion annuelle est de 20 € pour les adultes, et 10 € pour les moins de 18 ans.



Tous les renseignements sur le site du club :
<https://alvi.pagesperso-orange.fr>
Premier contact par mail :
picachoux@orange.fr

Composition du Bureau

Président : André Roche
Trésorier : Philippe Richomme
Secrétaire : Olivier Paranthoën



Le bureau réuni autour de sa présidente Lydie Le Cor (1er rang, au milieu).

Une troupe de théâtre amateur lézardrienne a vu le jour en mars 2013. Elle se nomme «Lez'arts et compagnie».

Le metteur en scène de la troupe, Jean-Claude Bocher, animera les répétitions qui se tiendront dans la salle du catéchisme (à côté de la salle omnisports) chaque mercredi de 20h00 à 22h00.

Les premières répétitions commenceront bientôt.

Contact: 02 96 16 51 48

Lez'arts et compagnie

Plusieurs personnes dans cette nouvelle troupe ont déjà fait du théâtre au sein de groupes amateurs de la région, d'autres sont débutants et profiteront de l'expérience des membres plus expérimentés. «**Nous faisons appel aux Lézardriens adultes et aux adolescents intéressés par le théâtre à venir nous rejoindre**», dit Lydie Le Cor, présidente de l'association.

Composition du Bureau

Présidente : Lydie Le Cor
Vice Présidente : Marie-Laure Le Goaster
Trésorière : Marie-France Mine
Trésorière Adjointe : Chantal Carriou
Secrétaire : Aurélia Bocher
Secrétaire adjointe : Cathy Nicolas

L'U.S.T.L.P. a innové en ce début de saison en concluant une entente avec l'Etoile Sportive de Ploubazlanec pour l'école de foot. Cette structure placée sous la responsabilité de Guy Dessay est fort d'une soixantaine de licenciés auxquels on peut ajouter la vingtaine de bambins de 3 à 5 ans de la classe babyfoot animée par Ronan Jézéquel. C'est ainsi que le club fort de ses 130 licenciés a engagé 3 équipes seniors et une équipe U 15 en championnat. Les plus jeunes des catégories U 11 - U 9 & U 7 participent aux différents plateaux organisés dans le bassin Trégor Goëlo, et à de nombreux tournois organisés dans le secteur et même plus lointain avec des déplacements à Plabennec (29) et Morangis (91)

Nos jeunes U 11 entraînés par Michel Philion et Martial Prigent se sont brillamment comportés en terminant 3ème du bassin Trégor-Goëlo.

Pour une première année les U 15 sous la responsabilité de Romain Jégou se sont honorablement comportés en championnat et garderont

un souvenir impérissable de la rencontre EAG - Le Mans où, ramasseurs de balles dans un premier temps ils ont foulé la pelouse du Roudourou dans l'épreuve de tir aux buts organisée à la mi-temps. Il en a été de même pour nos U7 qui lors de la rencontre EAG - LENS ont accompagné les joueurs sur la pelouse lors du protocole de début de rencontre.

Nous avons pour ambition de créer une équipe U 17 pour la saison 2013-2014 ce qui permettra de fidéliser nos jeunes sous nos couleurs et de regarder l'avenir avec optimisme.

L'augmentation du nombre de licenciés et d'équipes entraîne des frais supplémentaires de plus en plus lourds. La priorité de l'équipe dirigeante tout au long de la saison a été de trouver des ressources nouvelles. Un repas salle Brassens a rassemblé 250 personnes en novembre 2012 et un loto à la salle de Ploëzal en avril 2013 suivi par près de 500 personnes ont permis de stabiliser la trésorerie du club.

Le point d'orgue de cette saison est sans conteste le derby contre Pleubian au stade Louis Druais devant près de 400 spectateurs et les caméras de France 2. Nous avons, en effet, accueilli Alain Vernon, journaliste sportif à France Télévision, qui a effectué un reportage sur le derby de la presqu'île, baptisé « l'armorico » et diffusé à deux reprises sur France 2. Cette aventure restera à jamais gravée dans nos mémoires de sportifs.

En hommage à Alain Bannier dit « Carlos », dirigeant et animateur des concours de boules organisés par le club, décédé en juin dernier, nous avons organisé un challenge tout au long de la saison de boules 2012-2013. Ce challenge a été remporté lors du dernier concours le 6 avril par Georges Pérennés.

Le 1er mai, le 2ème challenge Alain Libouban, a réuni 280 jeunes footeux, et s'est déroulé dans un excellent état d'esprit et de convivialité devant une importante galerie de passionnés. Cette année la Ploeucoise en U 9, le FC Lizildry en U 11 et le Stade Paimpolais en U 13 ont remporté le trophée dédié à leur catégorie.



Georges Pérennés reçoit le challenge Alain Bannier, dit « Carlos », remis par sa famille.



Annie Libouban remet le challenge à l'équipe de La Ploeucoise vainqueur en U 9.

L'assemblée générale du club se déroulera à la salle polyvalente de Pleudaniel le 8 juin 2013 à 17 heures 30. Nous vous invitons à y participer et lançons un appel aux bonnes volontés pour rejoindre notre association car celle-ci prenant de l'ampleur nous avons besoin de consolider l'encadrement. Nous sommes, également, à la recherche de volontaires (fille ou gars) pour suivre une formation d'arbitre officiel. Pour tous renseignements rendez-vous sur le site du club : "<http://ustlp.blogs.letelegramme.com/>" ou prenez contact avec le secrétaire Loïc Cordon au 02.96.22.22.68.

Pour la prochaine saison qui débutera en septembre 2013, les parents désirant inscrire leurs enfants à l'école de foot peuvent prendre contact avec Guy Dessay au 06.82.08.16.32.

Jean Pomarés
président USTLP

Comité de jumelage de Lézardrieux MORANGIS

Après avoir participé au marché de Noël de Morangis pour la 4ème fois en 2012 et avec grand succès l'année dernière où l'équipe P-Y Arzul, JP Batel était renforcée par Thérèse Jamet, à l'origine du jumelage, et suite à cette édition particulièrement conviviale et commercialement bonne pour nos fournisseurs locaux, nous avons aussitôt envisagé d'organiser un week-end de rencontre avec les habitants de notre ville jumelée avec Morangis

C'est avec, côté Morangis, le concours très actif de Christian Raffenne, adjoint au Maire de Morangis chargé des manifestations, que nous avons ainsi organisé un Week-end d'échange et pour certains de découverte de Lézardrieux et de l'île de Bréhat, les 5, 6 et 7 avril dernier. Au programme : l'accueil de nos hôtes, visite de Bréhat sous un soleil radieux, soirée au domaine de Kermenguy organisée par la municipalité de Morangis, le dimanche, visite guidée de Lézardrieux et buffet offert par la municipalité.



Nul doute que ce week-end mémorable dans une ambiance formidable restera gravé dans les esprits de tous. Que ce soit de la part de nos hôtes Morangisais, de la municipalité de Morangis, de la municipalité de Lézardrieux, des habitants de Lézardrieux, et bien sûr des membres du comité de jumelage de Lézardrieux qui avaient préparé avec minutie cet événement, la satisfaction est totale et sera certainement suivie d'autres échanges.

Pourquoi pas avec les autres villes jumelées avec Morangis !

Pierre-Yves Arzul



Le nombre des adhérents s'est à nouveau accru au cours du dernier exercice pour atteindre 65 au 31 décembre 2012.

Au cours de l'année passée l'association a organisé des randonnées tous les samedis

hormis durant les mois de juillet août. Leur longueur oscille entre 8-9 km pour le matin et 11-13 km pour l'après midi.

30 septembre: Pique Nique à Bréhat et remontée du Trieux



Repas pour le téléthon



A cette activité traditionnelle se sont ajoutées en 2012 :

- Une sortie ornithologique en février sur le Sillon du Talberg.
- L'organisation d'un repas en avril dont le bénéfice de 2500 € a été entièrement versé à la Fondation du Patrimoine en vue de la restauration de l'église.
- La mise en place d'un fléchage des boucles de randonnée.
- Un pique nique à l'abbaye de Bon Repos en mai à Guerledan.
- La participation au nettoyage de l'espace botanique.
- Un cochon grillé en juin à Kermouster.
- Un vide-grenier sur le port en août.
- Un pique-nique à Bréhat en septembre.
- La participation à la journée du patrimoine en septembre.
- L'organisation d'un repas en faveur du Téléthon. Le bénéfice de 2308 € a été entièrement reversé à l' AFM.

Pour 2013 la grande majorité des actions est reconduite.

Les pique-nique ont lieu à l'île de Batz en mai et au Cap Fréhel en septembre.

A souligner l'implication de très nombreux bénévoles de l'association sans lesquels rien ne serait possible.

La cotisation annuelle de 10 € est restée inchangée depuis la création en 2008.

Le Téléthon 2013 aura lieu les 6 et 7 décembre prochains. Comme chaque année, l'association Chemins et Patrimoine s'associe à la manifestation. Venez nombreux : votre générosité a permis aux associations de la Presqu'île de récolter 13500€ de dons.

Composition du Bureau

- Présidente :** Fabienne Le Briand
Vice Présidentes: Béatrice Cocq et Maryvonne Le Berre
Trésorier: Michel Le Troadec
Trésorier Adjoint: Jean Claude Terrier
Secrétaire: Yvonne Le Bongoat
Secrétaire adjoint: Robert Mouly.
Membres: Jean Jacques Gerdolle et Marie José Conan

Fabienne Le Briand
Présidente du club

Tireurs Sportifs du Trieux



Le club est installé au Moulin à Mer dans des stands accueillants.

L'association fondée en 1988 permet à ses adhérents la pratique du tir sportif et de loisirs dans des installations agréées par la Fédération Française de Tir en toute sécurité.

On peut y pratiquer le tir aux distances de 10m, 25m, 50m et 100m. La capacité d'accueil est de niveau régional et le club reçoit des compétitions amicales ou championnats officiels plus particulièrement dans le domaine du tir à la poudre noire.

Le TST dispose d'une école de tir encadrée par des tireurs qualifiés : elle est ouverte aux jeunes filles et garçons qui sont accueillis à partir de 10/11 ans. Un parcours pédagogique dénommé "Cibles couleurs" permet de suivre leur apprentissage. Cette école fonctionne durant l'année scolaire, le mercredi après-midi et le samedi après-midi.

Les tireurs de tous âges pratiquent le tir

de loisirs ou de compétition dans une ambiance agréable et conviviale en toute sécurité; les débutants sont accueillis et pris en charge par des initiateurs qualifiés et compétents qui auront du plaisir à leur faire découvrir leur passion pour le tir sportif.

Pour découvrir ce sport, venez nous rencontrer au stand, le mercredi après-midi, le samedi après-midi ou le dimanche matin. Du matériel d'initiation pourra être mis à votre disposition. Pour prendre contact, venir sur place, prendre rendez-vous, téléphoner à Jean-François Treupel au 06.81.92.51.50.

Tous les renseignements sur le site du club :

<http://tst22.unblog.fr>

Premier contact par mail :

jf.treupel@wanadoo.fr

Le «Challenge CADOUDAL » fait étape au Stand du Moulin à Mer en 2013

L'association des Tireurs Sportifs du Trieux a été désignée pour recevoir dans ses installations les 6 et 7 juillet 2013 le «Challenge Cadoudal »

Le Challenge Cadoudal appartient à l'association AKEBUTERIEN BRO BREIZH qui regroupe les Arquebusiers Bretons qui sont au nombre de 60 environ.

Chaque année, les « Arquebusiers Bretons » organisent un rassemblement amical sur 2 jours dans un stand breton pour tirer des épreuves aux armes anciennes à la poudre noire selon le règlement des Arquebusiers de France.

Le Challenge Cadoudal est déjà venu à LEZARDRIEUX en 2003 et en 2008. Tous les participants ont été émerveillés par l'accueil réservé par les tireurs locaux au Moulin à Mer et on découvre avec un grand plaisir notre magnifique région, la douceur de notre climat, nos hûtres, etc.....puis repartent avec l'idée de revenir ici dès que possible !

Ce sont donc une cinquantaine de tireurs aux armes anciennes qui vont rejoindre la Presqu'île et le Moulin à Mer souvent avec leur famille pour participer au Challenge Cadoudal les 6 et 7 juillet prochains.

Le public peut bien sûr nous rendre visite et découvrir cette activité qui mêle collection, protection du patrimoine historique et art du tir dans des épreuves amicales aux armes anciennes originales ou en répliques, à mèche, à silex, à percussion.

Les participants, tous animés par leur passion auront plaisir à faire découvrir ces activités « pacifiques » méconnues.



Hubert Heymelot,
Le président du TST



L'aviron de mer, de travail tout d'abord, puis de loisir, est une pratique qui remonte à très loin dans le temps.

Des clubs d'aviron de rivière se sont créés à la fin du 19^{ème} siècle pour pratiquer un sport de plus en plus à la mode.

Les exploits sportifs de Gérard d'ABOVILLE dans les années 80 ont initié la pratique de l'aviron de mer en loisir. La Fédération Française des Sociétés d'Aviron a lancé un programme de construction de bateaux d'initiation et de compétition. Des fabricants bretons essentiellement, ont répondu présents et se sont lancés dans cette aventure.

Il existe aujourd'hui près d'une quarantaine de clubs d'aviron de mer en Bretagne et seulement 4 dans les Côtes d'Armor.

Fort de ce constat, Daniel Hallot de Kermouster a eu l'idée de créer un club sur Lézardrieux. Il a pratiqué durant plus d'une vingtaine d'années l'aviron de mer en Normandie.

Et aujourd'hui avec une dizaine de passionnés il a pensé qu'il serait bon de partager cette passion avec le plus grand nombre.

Le club, l'« Aviron du Trieux » est constitué en association loi 1901, et a son siège à la mairie de LÉZARDRIEUX. Celle-ci a bien voulu aménager un espace

grillagé sur le port où le club peut entreposer son matériel.

Le club dispose aujourd'hui de 14 sièges, du bateau d'initiation au solo de compétition en passant par le 4 barré de randonnée.

Les sorties d'entraînement ont lieu le mercredi et le samedi à des horaires variables selon la marée. En fonction des conditions climatiques, elles se déroulent sur le Trieux vers Pontrieux ou autour de l'archipel Bréhatin.

La pratique de l'aviron est recommandée par le corps médical, car c'est un sport assis donc non traumatique qui développe l'endurance et fait travailler 90 % de la masse musculaire.

Le club affilié à la Fédération Française des Sociétés d'Aviron délivre des licences, le pré-requis est l'aptitude à nager 25 m.

L'initiation est enseignée par un initiateur fédéral, et les baptêmes sont gratuits.

Tous les renseignements sur le site du club :
avirondutrieux.jimdo.com/

Premier contact par mail :
avirondutrieux@orange.fr

A bientôt sur l'eau

« Sa beauté nous vient d'une recherche systématique qui lui confère une grande harmonie »

Issu de l'influence de Philippe de Beaumanoir, architecte Morlaisien qui construisit sa première œuvre en 1499, œuvre qui s'étendit au cours des siècles, par la descendance de cette famille du Trégor- Finistérien aux rives du Trieux, nous pouvons dire, à propos du clocher de Lézardrieux, qu'il fut l'un des premiers clochers construit avec des tours jumelles. Nous savons qu'un certain nombre d'architectes, d'agents des services vicinaux, puis d'ingénieurs des ponts et chaussées, généralement francs maçons, faute de rétributions suffisantes utilisèrent au cours de leur carrière un réel talent de constructeurs d'églises.

Qui était l'instigateur de la construction du clocher de Lézardrieux, inclus dans la catégorie des tours en l'incorporées. Malgré nos recherches nous ne le savons pas. Nous pouvons espérer que l'un de nos fidèles lecteurs nous donnera un jour la réponse.

Dans notre dernier article nous avons donné la date de 1580 pour la réédification de l'église. Puis la ligue (1588-1598) avec son cortège de malheurs vint prendre la suite avec de nombreuses vicissitudes. Par un acte notarié de 1607, Honorât Auguste d'Acigné, Seigneur de la Roche Jagu reconnaît détenir les deux emplacements et vieux vestiges des châteaux de Botloï et de Lézardré. Héritière des Acigné par sa mère, Armande Gabrielle du Plessis de Richelieu de Fronsac, (sœur du Maréchal), épouse le 23 avril 1714,

François Bernardin, marquis du Châtelet, Maréchal de Camp des Armées du Roi, Gouverneur de Vincennes employa la dot de son épouse à la construction du Clocher de Lézardrieux dont elle deviendra la fondatrice en l'an 1749.

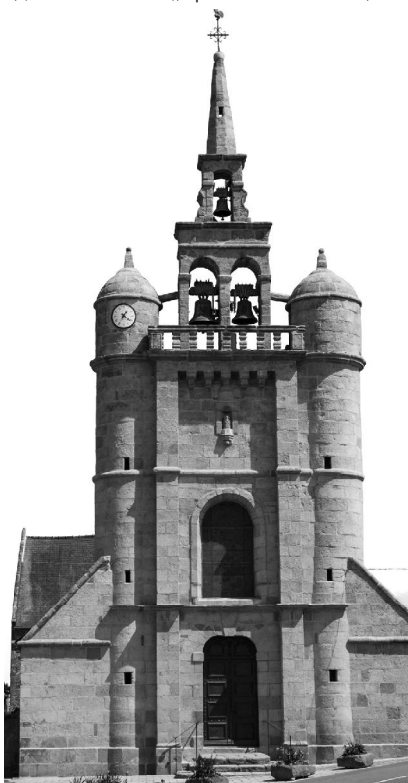
Bénédictio du clocher de Lézardrieux

« L'an 1749 le 8 du mois de may environ les dix heures du matin au grand concours du peuple assemblé, a été pour la grande gloire de Dieu et la décoration de son Saint -Temple l'esglise tréviale de Lézardrieux dédiée à Monsieur Saint Jan- Baptiste, bénit la première pierre de l'esdeffice de la tour du clocher de la ditte esglise par Messire Guillaume Le Marand, Recteur de la paroisse de Pleumeur -Gautier et de cette ditte trêve de lézardrieux. Présant Messieurs les juges et officiers de Monsieur le Marquis du Chatellet Seigneur fondateur de la ditte esglise et plusieurs autres personnes qui signent avec moy sus Dit recteur le di jour et an. »

Sieur Abé Duval clerca approuvé.

Après une merveilleuse réussite des travaux, de nombreuses personnes trouvent le clocher trop blanc, cela provient de la qualité de la pierre, granit de l'île- Grande, réemploi des pierres du Château de Lézardré, importées par mer à une époque où les communications terrestres étaient inexistantes. Le granit local, dit de Bréhat a une couleur plus rosée (voir Croas Ruz)

Robert MOULY



Bulletin Municipal - Juin 2013
Directeur de la publication: Joseph Le Biller
Rédactrice en Chef: Marion Le Coq

Vos suggestions:
Mairie de Lézardrieux: 02 96 20 10 20

Impression: IAP Paimpol 02 96 20 45 20



25 participants à la régata de l'APOC le week-end de la pentecôte. Sous un soleil radieux le samedi, plus humide le dimanche, les participants se sont mobilisés sur l'eau comme à terre, pour faire de cette rencontre annuelle une réussite incontestable. Merci aux entreprises et sponsors, partenaires de la régata, qui, malgré les restrictions budgétaires, ont permis d'offrir lots et trophées aux vainqueurs de la course.